

N° DEL 2015.07.08/111
VILLE DE BRIANÇON**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 8 juillet 2015** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	01/07/2015
Affichage	01/07/2015

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	25	32

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, ARMAND Emilie.

Etaient Représentés :

MARCELLO Marie pouvoir à BOREL Jean-Paul
KHALIFA Daphné pouvoir à POYAU Aurélie
CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à PICAT RE Alessandro

MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno

THEME : TRAVAUX 3.

OBJET : MISE EN PLACE D'UNBREUIL Marc pouvoir à GRYZKA Romain
CHANTIER-ÉCOLE D'ENTRETIEN DESDAZIN Florian pouvoir à ARMAND Emilie
ESPACES VERTS CONVENTION EN
PARTENARIAT 2015.

Absents-Excusés :

MARCELLO Marie, KHALIFA Daphné, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Francine DAERDEN.

L'association Environnement et Solidarité labellisée « CPIE Haute-Durance » propose à la commune de Briançon, en concertation avec l'Office National des Forêts, la poursuite des travaux de réhabilitation et de mise en valeur paysagère du verger de la Schappe et d'autres sentiers situés sur le territoire communal.

Cette association, reconnue d'utilité sociale, permet grâce à ses chantiers écoles d'aider des personnes éloignées du monde du travail à garder un contact avec un environnement professionnel et social, le but étant pour eux de rebondir rapidement vers un emploi ou une formation qualifiante.

Les travaux proposés par l'association serviront de chantier support d'insertion.

Pour l'année 2015, les travaux programmés sont les suivants :

- Sentier de la Schappe : Entretien courant - Maintenance des ouvrages existants - Mise en valeur paysagère du verger par la plantation d'espèces annuelles, vivaces et arbustives - Poursuite et finition de la réhabilitation du mur en pierre sèche et implantation d'une table - Traitement de la zone marécageuse dans l'allée piétonne principale en bordure de la Durance - Réhabilitation de la zone humide en amont du verger par la création d'une mare et d'un cheminement en caillebotis en collaboration avec la LPO - Conception d'un panneau d'interprétation du verger.
- Sentier du Fort des Têtes : Maintenance et entretien courant du sentier traité en 2012.
- Berges de la Durance : prévention des risques d'embâcles sur les berges de la Durance par un abattage sélectif de différentes essences, évacuation du bois.
- Pont Baldy : projet de réhabilitation de sentier au niveau du barrage.

Pour ce type de missions d'insertion par l'activité économique qu'elle mène, l'association bénéficie d'aides :

- de l'État,
- de la Région,
- du Conseil Général.

Il est demandé à la Commune de Briançon de participer, en complément des aides déjà perçues, à une hauteur forfaitaire de 30 000 euros au financement du chantier-école.

La convention est présentée en annexe, définissant les conditions de chaque partenaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les dispositions de cette convention de partenariat.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Jean-Paul BOREL mandataire de Madame Marie MARCHELLO ne prend pas part au vote pour cette dernière, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM



AR PREFECTURE

005-210500237-20150708-DEL20150708111-DE
Regu le 23/07/2015



HAUTE DURANCE

Environnement & Solidarité

Valorisation des Territoires de Montagne

CONVENTION de PARTENARIAT 2015

PROPOSITION CHIFFRÉE

Objet : Descriptif des actions à mener pour la saison 2015 sur la commune de Briançon.

Contact : Aurélien GUILLEMIN, au 06 87 39 75 04

Environnement et Solidarité
CPIE Haute Durance

Secteur Valorisation des Territoires de Montagne

Email : chantiers@cpie-hautedurance.org

53 Av Général de Gaulle. Tel : 04 92 20 04 69. Siret : 395 031 321 000 31

CONVENTION de PARTENARIAT 2015

VALORISATION DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

entre

La Commune de Briançon

représentée par Monsieur Gérard FROMM, Maire

et

L'Association Environnement et Solidarité labellisée « CPIE Haute-Durance »

représentée par Monsieur Luc MARCHELLO, Président

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'association Environnement et Solidarité développe des actions autour des nouveaux métiers de l'environnement (entretien, restauration, valorisation du patrimoine naturel, accueil du public sur sites à haute fréquentation touristique) sous forme d'un Chantier-Ecole, associant toujours plusieurs partenaires de la vie sociale et économique locale dont systématiquement les collectivités territoriales.

Le Chantier-Ecole consiste en l'embauche, la mise au travail et l'accompagnement social et professionnel d'un groupe de personnes éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique, encadré par un personnel qualifié techniquement et pédagogiquement. L'objectif du Chantier-Ecole est la remise à l'emploi durable des personnes.

La Commune de Briançon souhaite soutenir les initiatives de l'association Environnement et Solidarité dans un esprit de développement durable alliant enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Elle propose donc la réalisation d'un Chantier-Ecole sur son territoire, dans le but d'entretenir et valoriser le patrimoine communal.

Article 2 : Nature des travaux à réaliser dans le cadre du Chantier-Ecole

Lieu d'intervention	Nature des travaux
Sentier de la Schappe	Entretien courant (fauchage à la débroussailleuse) - 1 passage en début de saison - 2 passages en cours de saison
	Maintenance des ouvrages existants (terrassment, nettoyage, désherbage...)
	Mise en valeur paysagère du verger par la plantation d'espèces annuelles, vivaces et arbustives (en collaboration avec les services techniques)
	Poursuite et finition de la réhabilitation du mur en pierre sèche et implantation d'une table (Annexe 1)
	Traitement de la zone marécageuse dans l'allée piétonne principale en bordure de Durance (Annexe 2)
	Réhabilitation de la zone humide en amont du verger par la création d'une mare et d'un cheminement en caillebotis en collaboration avec la LPO (Annexe 3)
	Conception d'un panneau d'interprétation du verger par Marie TERRASSE, chargée de mission en éducation et développement durable dans notre association
Sentier du Fort des Têtes	Maintenance et entretien du sentier traité en 2012
Berges de la Durance	Prévention des risques d'embâcles en rive gauche et droite de la Durance par des travaux d'abattage et de débroussaillage Revalorisation des rémanents par broyage
Pont Baldi	Projet de réhabilitation de sentier au niveau du barrage

Le montant total de l'opération s'élève à **39 835 €**

Ce montant comprend :

- La préparation liée à la mise en oeuvre de l'opération,
- La mobilisation des moyens matériels nécessaires (transport, outillage, équipement),
- La mobilisation des ressources humaines (formation, encadrement, accompagnement social et professionnel, gestion).

Ce devis est basé sur des axes de travail abordés avec Philippe MANCEAU lors de la réunion du 20/03/15.

Pendant l'avancement des travaux, l'association Environnement et Solidarité s'engage à tenir régulièrement informé la ville de Briançon du temps passé et du travail effectué. Ainsi, suivant vos priorités, le montant attribué pour chaque séquence pourra être revu et redistribué sur une autre intervention de votre choix.

Article 3 : Responsabilités de l'association Environnement et Solidarité

Lors de la conduite de ce Chantier-Ecole, l'association Environnement et Solidarité garde toutes ses responsabilités d'employeur auprès des personnes travaillant dans le cadre du Chantier-Ecole.

Article 4 : Responsabilités de la Commune de Briançon

Ces travaux peuvent être conduits en abord de terrains publics et privés. La Commune de Briançon, devra obtenir les autorisations nécessaires avant la conduite des opérations, et préviendra les propriétaires du début des travaux. La Commune de Briançon sera informée régulièrement de l'avancement des travaux.

Article 5 : Participation de la Commune de Briançon à l'opération

Pour mener sa mission d'insertion par l'activité économique sous la forme d'un chantier d'insertion, l'association Environnement et Solidarité bénéficie d'aides :

- de l'Etat,
- de la Région,
- du Conseil Général,

En complément, pour assurer l'équilibre et la pérennité du Chantier d'Insertion sur le territoire du Pays Briançonnais, la Commune de Briançon participera, en complément des aides déjà perçues, à une hauteur forfaitaire de 30 000 €.

Environnement et Solidarité
CPIE Haute Durance

Secteur Valorisation des Territoires de Montagne

Email : chantiers@cpie-hautedurance.org

53 Av Général de Gaulle. Tel : 04 92 20 04 69. Siret : 395 031 321 000 31

ANNEXES**Annexe 1 : Fournitures mur en pierre sèche**

Il faudra prévoir 1 m³ / 1,5t de gravette de granulométrie 20/40 pour la réalisation du drain.
14,30 €/tonne, soit **21,45 € HT**

Annexe 2 : Drainage zone marécageuse

Zone de 35 m² à décaisser sur 60 à 80 cm de profondeur (intervention a la mini-pelle par les ST de Briançon), comblement par matériaux grossiers en profondeur et par du tout-venant en surface.
Matériaux nécessaires : 7 m³ / 12,5t de tout-venant de granulométrie 20/40.
Tarifs communiqués par la carrière de Briançon : 14,30 €/tonne, soit **180 € HT**

Annexe 3 : Fournitures pour le caillebotis

Pour la réalisation d'un cheminement de 10 ml sur 1m20 de large, il faudra

Ossature bois : 22 poteaux de section carré 10/10 en longueur de 1 m	0,22 m ³ soit 132 € HT
22 ml de traverses de section 10/5 en longueur de 2 m	0,11 m ³ soit 66 € HT
Vis 6/80	15 € HT

Platelage : 16 m ² de planches 20/3 en longueur de 1m20	0,12 m ³ soit 72 € HT
Vis 6/60	15 € HT

Montant total fournitures : 300 € HT

Le prix des fournitures correspond aux tarifs communiqués par la COMALP de Briançon et la scierie ROMAND de VAL-DES-PRES (600 € m³ de mélèze HT).
Nous pouvons commander et récupérer les matériaux.

AR PREFECTURE

005-210500237-20150708-DEL20150708111-DE
Regu le 23/07/2015

Article 6 : Modalités de paiement

L'association Environnement et Solidarité n'est pas assujettie à la TVA.

A la signature de la présente convention, la Commune de Briançon versera un acompte de 30% du montant total de la subvention, soit **9 000 €**.

Le solde sera versé à l'issue du Chantier-Ecole, au vu d'un mémoire de paiement adressé par l'association Environnement et Solidarité.

Fait à Briançon, le 31 / 03 /2015

**Pour la Commune de Briançon Pour l'Association Environnement et Solidarité
CPIE Haute-Durance**

Le Maire

Le Président

Monsieur Gérard FROMM

Monsieur Luc MARCHELLO

Environnement et Solidarité
CPIE Haute Durance
53, Av. du Général de Gaulle
05100 BRIANÇON - Tél. 04 92 20 04 69

Cette proposition est valable 6 mois.

Environnement et Solidarité
CPIE Haute Durance
Secteur Valorisation des Territoires de Montagne
Email : chantiers@cpie-hautedurance.org
53 Av Général de Gaulle. Tel : 04 92 20 04 69. Siret : 395 031 321 000 31